

EURL OR Paysage
2 Rue Patacolle
30 129 Redessan
06.71.89.92.54
N°siret 842 541 641 000 10
FR 2842541641



Le 13 /11 /2018

À Redessan

DEVIS FORMULE GOLD

La formule d'abonnement Gold est à 88.37€ par mois* !

**Prix de revient après la réduction d'impôts de 50%*

12 demi-journées d'un jardinier expert, à répartir sur l'année

La formule d'abonnement GOLD comprend 12 demi-journées d'intervention de l'un nos jardiniers experts.

Après une 1^{ère} visite chez vous et avec vous, notre conseiller vous propose une répartition de ces 12 demi-journées sur l'année, répartition qui prend en compte les priorités que vous voulez donner à votre jardin.

Une demi-journée comprend : 3 heures 1/2 sur place + 1/2 heure forfaitaire de déplacements (Entreprise -> votre domicile -> Entreprise + trajet jusqu'à la déchetterie verte pour l'évacuation des déchets).

A titre indicatif, voici ce que nos jardiniers sont susceptibles de faire pendant une demi-journée d'intervention :

- Tondre 150 à 250 m² de jardin et évacuer les déchets verts
- Débroussailler 250 à 350 m² de jardin, sans évacuer les déchets verts
- Scarifier 200 à 300 m² de gazon
- Ramasser les feuilles sur un terrain de 300 à 400 m²
- Tailler 1 olivier et 2 fruitiers
- Nettoyer un massif de fleurs de 10 à 12 m² de surface
- Passer le nettoyeur haute pression sur 100 à 120 m² de terrasses
- Procéder à l'entretien annuel du système automatique d'arrosage
- Tailler les 3 côtés de 18 à 20 ml de haies courtes
- Tailler les 3 côtés de 10 à 12 ml de haies hautes
- Tailler 15 à 20 arbustes...

Sachez qu'à tout moment, si vous vous rendez compte que votre jardin et/ou votre niveau d'exigence le réclame, il vous sera toujours possible de passer à une formule supérieure (PREMIUM, c'est-à-dire la formule sur mesure)...

176.74€ prélevés par mois + la réduction d'impôts de 50% l'année suivante

La formule GOLD consiste à se faire prélever 176.74 € TTC par mois sur le compte bancaire, dès le 1^{er} mois de la signature du contrat annuel d'entretien de jardin, et ce pendant 12 mois. Le contrat est reconductible d'une année sur l'autre mais peut-être stoppé avec un préavis d'un mois sous conditions.

A la fin de l'année, la société Or Paysage envoie un justificatif fiscal qui permet de déduire de ses impôts, 50% des sommes engagées, à concurrence de 5.000 € par an.

Je profite d'un beau jardin maintenant et j'étale mes paiements sur 12 mois

L'un des gros avantages de signer un contrat annuel d'abonnement pour qu'un jardinier entretienne votre jardin toute l'année, c'est le fait de profiter d'interventions qui embelliront votre jardin dès maintenant et de pouvoir étaler le paiement des mensualités sur 12 mois...

En effet, plutôt que de payer immédiatement les grosses interventions du printemps ou de l'automne, vous pouvez maintenant mieux maîtriser votre budget en mensualisant les dépenses liées à votre extérieur.

Je n'ai plus rien à gérer, Or Paysage s'occupe de tout !

Grâce à la formule d'abonnement, vous n'avez plus rien à gérer. Dès la 1^{ère} visite, votre planning d'intervention est calé dans le système informatique d'Or Paysage, qui vous envoie un email de rappel 15 jours avant chaque intervention, vous prévenant que votre jardinier préféré est programmé pour venir s'occuper de votre jardin.

C'est simple, c'est économique et c'est fiable ! Profitez enfin de votre jardin sans avoir à vous en préoccuper...

Pour vous abonner, ou pour faire une demande de devis détaillé ou appelez le 06 71 89 92 54 (Nimes) !

Vous êtes convaincu que la formule d'abonnement GOLD est celle qui vous convient ?

Alors remplissez une demande de devis ou appelez nous pour prendre rendez-vous chez vous, en nous précisant vos disponibilités.

Si vous hésitez encore sur la formule qui vous conviendra le mieux, notre conseiller pourra vous aider à faire le bon choix après la visite de votre jardin.